



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177189

VALABLE JUSQU'AU 08/03/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Raison sociale : BREGOLIN MARIO EURL

Sigle : BREGOLIN MARIO EURL

18 ROUTE DE GUEBWILLER
68360 SOULTZ HAUT RHIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2018 B 689

Siret : 841 960 404 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 50 00150-

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1/277359

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1/277359

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 03 89 74 61 47

Portable :

Site Internet : www.bregolinmario-chauffage-sanitaire.fr

E-mail : mario.bregolin@orange.fr

Responsabilité légale :

BREGOLIN MARIO GÉRANT

Fax : 03 89 31 00 02

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/02/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/03/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	25/09/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.